

- 11) Parmi les propositions ci-dessous, laquelle pourrait constituer le meilleur titre pour une note de synthèse ?

**La bonne réponse est : E. Le citoyen face à l'Etat : partenariat, soumission ou résistance ?**

Bonne réponse : E. La meilleure formulation est la proposition E, parce qu'elle indique le thème - le citoyen et ses relations avec l'Etat - et expose le point de vue dominant de chaque auteur du dossier sur ce thème. Le titre A est seulement thématique, il ne donne aucune indication sur les enjeux du dossier. Le titre B laisse faussement penser que le dossier évoque seulement les relations conflictuelles entre le citoyen et l'Etat. Le titre C est trop éloigné du thème du dossier et manque de nuance. Il vaut mieux éviter les métaphores, clichés, clin d'œil, jeux de mots et phrases banales, qui nuisent à la pertinence du titre. Le titre D n'évoque qu'un aspect de la synthèse et néglige le partenariat et la résistance.

- 12) Parmi les formulations suivantes de la problématique soulevée par les textes du dossier laquelle est la plus efficace ?

**La bonne réponse est : B. Trois philosophes libéraux américains s'interrogent chacun sur l'utilité des inégalités.**

Bonne réponse : B. La formule peut sembler très synthétique, mais elle est efficace et pratique. L'introduction devant être très courte (autour de 100 mots) la concision est une vertu. Les autres formules ne conviennent pas : la formule A n'est pas neutre (le « nous » est à proscrire dans la note de synthèse) et elle est fautive, car ce sont les auteurs qui réfléchissent au sujet, non l'auteur de la copie. La formule C utilise des termes méthodologiques (« problématique », « dossier ») et formule maladroitement la problématique en recourant aux guillemets. La formule D est fautive : il aurait fallu écrire : « Trois philosophes libéraux américains se demandent si les inégalités sont justes ». La formule E ne convient pas parce qu'elle est incomplète, il lui manque un verbe conjugué.

- 13) Parmi les propositions de plan suivantes, laquelle conviendrait à un dossier constitué de trois textes d'auteurs traitant des relations hommes-femmes ?

**La bonne réponse est : C. Un plan en deux ou trois parties, dans lequel chaque partie évoque un point d'accord, total ou partiel entre les trois auteurs. Les parties s'organisent de façon progressive : la première est la plus évidente, la dernière la plus aboutie, la plus complexe.**

Bonne réponse : C. Il faut absolument que toutes les parties du plan (généralement trois, quatre étant possible, mais rare) fassent dialoguer tous les auteurs, systématiquement. Si, ponctuellement l'un d'entre eux s'oppose aux autres, il faut clairement le signaler, voire exposer la cause de cette divergence. De ce fait, des plans qui opposeraient les auteurs comme le plan A, ou qui ne prendraient pas systématiquement appui sur les textes comme le B, ne doivent pas être envisagés. Le plan D n'est pas un plan, mais une succession de résumés qui n'est en aucun cas une synthèse. Voici à titre d'information le plan qui était proposé dans le corrigé officiel (2006) :

- 14) Quels sont les types de plan envisageables pour traiter un dossier de note de synthèse ?

**La bonne réponse est : D. Soit un plan analytique, soit un plan dialectique, soit encore un plan « sur mesure », qui emprunte aux autres types de plan, en fonction des textes du dossier et de la problématique soulevée.**

Bonne réponse : D. "Le plan C (thématique) étant statique, (puisqu'il juxtapose des thèmes) est à réserver à l'organisation d'éventuelles sous-parties. Mais il ne peut prétendre répondre à la problématique. Le plan dialectique sera utile lorsque le dossier présente une situation qui soulève des divergences de points de vue que la dernière partie dépassera. Le plan analytique permet souvent de répondre de façon progressive à la problématique soulevée. Mais c'est souvent un plan mixte, adapté précisément au dossier qui sera le meilleur : la note de synthèse Tremplin 1 devant rendre compte de la confrontation de différents points de vue, le plan présente souvent : – une première partie qui décrit le thème, fait le constat

d'une situation, offre un état des lieux du thème abordé. – une deuxième partie qui met en jeu différentes composantes, des points de repères, des perspectives différentes.

► 15) Parmi les propositions suivantes d'introduction de la note de synthèse, laquelle est convenable ?

**La bonne réponse est : B. La cupidité est-elle la meilleure ou la pire des choses ? L'« esprit » du capitalisme, système économique et mode de vie, est ici en jeu. Max Weber, sociologue, illustre le devoir de s'enrichir par un sermon de Benjamin Franklin au XIXe siècle. L'économiste John Maynard Keynes oppose l'efficacité économique du goût du lucre et le comportement immoral du capitaliste. Mais dès 1900, Georg Simmel avait sociologiquement analysé l'argent, dans l'échange et dans sa thésaurisation. Ces approches seront confrontées via leur évaluation de l'argent, la dimension morale de la cupidité puis l'alternative : efficacité économique et exigence éthique.**

Bonne réponse : B. Toutes les composantes de l'introduction sont présentes, exposées de façon concise et précise : l'entrée en matière, la problématique, les auteurs et leurs perspectives et l'annonce du plan. La proposition A comporte des défauts : l'entrée en matière est très banale ; les auteurs ne « dialoguent » pas réellement ; le statut des auteurs n'est pas indiqué. (Bien entendu, si vous ne connaissez pas les auteurs, vous ne devez pas inventer ; contentez-vous de les nommer.) L'annonce du plan comporte des marques personnelles subjectives et maladroites. Enfin la problématique n'est pas formulée. La proposition C ne convient absolument pas : elle est beaucoup trop synthétique, tant dans la formulation que dans les informations qu'elle délivre. Enfin il ne faut pas faire apparaître les numéros de partie entre parenthèses : la note de synthèse doit être entièrement rédigée.

► 16) Parmi les formulations suivantes permettant de rendre compte de la thèse exposée dans un texte du dossier de la note de synthèse, laquelle est préférable ?

**La bonne réponse est : D. Jean-Jacques Rousseau s'interroge dans un célèbre essai sur les origines de la propriété.**

Bonne réponse : D. L'essentiel est dit de façon concise. La formulation A est inutilement précise : la synthèse exige de la concision. Il n'est pas nécessaire de dire que Rousseau est un grand philosophe des Lumières si la synthèse que l'on réalise prend en compte cette information (L'analyse d'un philosophe des Lumières n'est évidemment pas celle d'un économiste du XXIe siècle par exemple.) On n'attend pas, même dans l'introduction, la mention des titres ou dates des ouvrages d'où sont tirés les textes, même lorsqu'ils sont connus. La formule B ne mentionne pas l'auteur, or la synthèse est constituée de textes argumentatifs d'auteurs, de penseurs, de grands noms de la philosophie, de l'économie, de l'histoire par exemple. La réponse C n'est pas envisageable parce qu'il ne faut pas indiquer les numéros des textes entre parenthèses et parce qu'elle est lapidaire.

► 17) Si la question posée est la suivante : « Faut-il considérer la féminité comme une force ou comme une faiblesse ? » comment peut-on formuler la problématique soulevée par la question ?

**La bonne réponse est : B. Doit-on considérer le fait d'être femme comme un avantage ou un inconvénient ?**

Bonne réponse : B. La féminité désigne dans ce contexte le fait d'être de sexe féminin. Cette définition exclut donc les réponses C et E. Les réponses A et D sont hors sujet par rapport à la question, qui n'évoque pas la masculinité. Il faut faire attention au sens des mots, et se méfier des risques de faux-sens, voire de contresens, qui mènent au hors-sujet.

► 18) Si la question de réflexion argumentée est la suivante : « La solitude est-elle toujours condamnable ? », comment peut-on formuler la problématique soulevée par cette question ?

**La bonne réponse est : E. La solitude, souvent assimilée à de l'égoïsme, ne peut-elle avoir une fonction philanthropique ?**

Bonne réponse : E. Certes, la formulation peut sembler trop recherchée ; cependant c'est celle qui expose l'implicite de la question (d'ordinaire on condamne moralement ceux qui s'isolent) et offre déjà un élément de réponse : la solitude peut permettre de prendre du recul et de réfléchir, pour le bien de l'humanité entière : ce qu'ont fait de nombreux philosophes. La formule A est trop synthétique et floue : elle n'a qu'un vague rapport avec la question. Le mérite n'a guère de rapport avec la notion de condamnation morale. La formule B est à la limite du hors sujet, puisque l'utilité ne s'oppose pas à la condamnation morale. La formule C n'est pas une problématique mais une plate reformulation de la question. La formulation D ne convient pas, non seulement parce que grammaticalement c'est une phrase sans verbe, mais parce qu'elle introduit un autre terme, qui complique au lieu d'expliquer : la formulation de la problématique doit absolument être correcte et claire.

► 19) Parmi les plans proposés, lequel répond le mieux à la question suivante : « Faut-il considérer la féminité comme une force ou comme une faiblesse ? »

**La bonne réponse est : C. I/ La féminité est une force non seulement parce qu'elle possède de nombreuses vertus intrinsèques II/ Mais aussi parce qu'elle oblige à se surpasser, pour surmonter les obstacles (misogynie, idées préconçues, habitudes et conventions sociales, etc.)**

Bonne réponse : C. Le plan C est convenable, il présente une thèse étayée par des arguments. Certes chacun peut choisir de répondre comme il l'entend à cette question, mais l'on attend tout de même une réponse éclairée et moderne... Il ne faudrait pas tomber dans le piège de la misogynie ordinaire. A ce titre, le plan E est inacceptable, car misogyne et erroné : la féminité désigne le fait d'être femme, non celui d'être féminin(e) ou efféminé. Les plans A et B ne répondent pas à la question in fine. Il ne faut pas faire de réponse de ce type. Le plan D ne convient pas non plus : même s'il commence plutôt bien, la seconde partie est fort maladroite : non seulement elle répond à côté de la question mais elle suggère que la question proposée pour sujet de la réflexion argumentée est inintéressante...

► 20) Pour répondre à la question suivante : « Les différences de rémunération sont-elles justes ? », quel(s) plan(s) peut-on envisager parmi les suivants ?

**La bonne réponse est : D. I. Les différences de rémunération sont justes ou du moins elles existent dans un système dont chacun connaît les règles. II. En outre la société compense dans une certaine mesure ce qu'il pourrait y avoir d'injustice au départ (école gratuite pour tous, aides, bourses pour obtenir un métier et prétendre à une rémunération convenable, etc.)**

Bonne réponse : D Le plan D est envisageable, parce qu'il comporte une démarche argumentative. Le plan A ne répond pas fermement à la question ; le plan B ne discute pas la question, il n'interroge pas le sens de l'adjectif « justes ». Le plan C risque d'être déséquilibré par une seconde partie qui se réduit à une affirmation : « Il faut tout faire pour les faire disparaître » mais qui ne peut guère être développée ou étayée par des arguments. Pour conclure, rappelons qu'il est possible de répondre par l'affirmative ou la négative à ce type de question car ce sont les capacités de réflexion et d'argumentation du candidat qui sont évaluées, non ses positions politiques, philosophiques, économiques ou idéologiques. Il n'y a donc pas de « bonne réponse » attendue.